

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001122791		1ere Gachée: 12:06 (1) Quantité: 4.50 m3			Date: 08/10/2025 référence commande(2):		reap071025145210		Zone: TRANSPORT TOI		
client: 412750 chantier: 276027		CLIENT COMPTANT ASSUJETTI 51520 Recy Drouin 4 rue de Sezanne 06.31.18.00.29 51310 La Noue							Véhicule: M05 8x4 BONARD M05 BONARD YOHAN		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle 13:30		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton PJCFC5D501		désignation(6)(8) CHAPE FLUIDE CIMENT		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure		consistance(7) SF2	
Dmax 5		ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		Additions(type) FI		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C16/20			
appellation commerciale CHAPE CEMFLOOR HPC C16 F3											
Propriétés particulières spécifiées QB46 18 CF 103											
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE			
POMPE MORTIER M3 POMPE MORTIER CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				ADCEM SPHRE ISOFLOW 956				NOM: signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:						signature:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en œuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1